

Versailles, 22 fev. 1909

3 rue de Limoges

Monsieur,

Si quelqu'un de vos amis connaît tant
soit peu la ville d'Amiens il pourra vous apprendre
que je suis aussi pas expérimenté ce que c'est que
se consacrer à une œuvre ou même à de
venez comme ça et que je suis aussi ce que c'est
que d'être expulsé sans vergogne des organisations
qu'on a fondées et fait vivre. L'histoire de
l'Association des coopératives de la Somme
et celle de votre Coopération des Fêtes se
ressemblent et le président actuel de cette
association le sieur Louis Dutilleul
ressemble comme un frère au personnage
dont vous me faites un portrait que
je n'ai pas d'ailleurs qualité pour
contredire.

Si vous me connaissez mieux, vous
sauriez aussi que je n'ai pas plus que
vous demandé ni obtenu aucune
récompense, ni même aucune reconnaissance
pour une œuvre à laquelle j'ai
donné six années de ma vie et où j'ai
tant soit peu compromis ma santé.
Vous voyez que je suis tout à fait à
mon aise pour parler loyalement avec
vous.

D'autre part je suis, comme
croyances, positiviste et anarchiste : c'est
vous dire que je n'ai pas plus que vous
le goût du parlementarisme ni d'une
cratie quelconque. C'est pourquoi je
trouve que vous faites fausse route
en voulant dans la direction d'une
VP "de l'autorité et de la poigne" et
en considérant que la meilleure garantie
de toute liberté est une direction unique
et responsable vous oubliez de me

dire devant qui et comment. Vos
propres expressions indiquent à moi sans
une mentabité nettement bonapartiste
tout comme votre caractère d'homme
"indispensable" et vos soumissions à
leurs clos à votre adversaire d'avoir
à s'en aller tout en contradiction absolue
avec les idées morales qui me sont chères.

J'ajoute qu'en ce qui touche la
question du témoignage de sympathie
adressé non à ma personne, qui s'en moque,
mais à la liberté des professeurs menacé
en moi par une campagne préméditée
d'intolérance spéciale appuyée par des lachets
administratives, votre lettre est bien d'être
claire. Vous me dites "vous n'êtes pas hostile
à ce qu'on vous envoie ^{un ordre du jour} mais la C&F
ne pourrait le faire paraître qu'il contient des
catholiques qui est-ils favoriseraient." ~~Personne que~~
êtes-vous sous deux groupes en un seul,
l'un hostile, l'autre favorable? D'ailleurs
si vos catholiques sont des libéraux, ce
qui ils doivent être, puisqu'ils viennent à un
V & V c'est-à-dire à une association faite
pour discuter librement, en quoi seraient-ils

provisai de protestes contre une procédure
illégale et inquisitoriale, contre la violation
du principe de la liberté du professeur, à laquelle
je suppose qu'ils s'opposent tant que
moi? Ces catholiques, n'avaient-ils ^{pas} la même
espoir que ceux du libon qui m'envoyèrent un
missaire agrigé de philosophie m'assurant
qu'ils considéraient que la liberté du professeur
avait été violée en ma personne aussi bien
qu'en celle de M. Brunetière?

Remarque que si je vous parle de tout cela
ce n'est pas du tout pour reprocher à votre C.D.S.
de ne m'avoir pas tenu que sa sympathie
tout ce n'ai nul besoin et nulle envie mais
uniquement pour vous montrer que des choses qui
~~vous~~ paraissent très claires ~~à~~ peuvent
paraître très obscures à d'autres.

Comme j'ai besoin de travailler et que
j'ai déjà beaucoup de correspondance je crois
inutile que vous continuiez cette conversation.
Vous me paraissez un homme de bonne foi
mais aveuglé sur certains points par l'importance
excessive que vous attribuez à votre personne;
vous avez sur l'éducation populaire des conceptions
générales mais d'un autoritarisme avec lequel
je ne pourrais sympathiser malgré les apparences
libérales dont vous le revêtez. Et permettez-moi au
venant de vous dire que puis que vous

